

Consignes pour le respect des bonnes pratiques de prévention contre la COVID 19

Pour les plongées au CNP.

En lien avec les guides de bonnes pratiques du Ministère des Sports, du Port Chantereyne et de la FFESSM, nous vous rappelons les règles suivantes et leurs implications pour la plongée au club :

- **Port du masque « covid » (au minimum masque lavable tout public) obligatoire sur le bateau.** Prévoir le nombre de masques et les contenants nécessaires pour respecter les règles sanitaires d'utilisation du masque (« on ne remet pas un masque enlevé, garder les masques utilisés dans un sac plastique fermé, techniques de mise et de retrait du masque »). Il est indispensable de ne retirer le masque qu'au dernier moment, et de le remettre le plus rapidement possible après la plongée.
- **Une distance de 1 à 2 mètres est à respecter entre les pratiquants, quelle que soit la situation** (au club, sur les pontons, sur le quai, sur le bateau, avant et après la plongée, au cours des échanges préparatoires à la plongée, pour l'équipement avant la mise à l'eau, pour le déséquipement après la sortie de l'eau). Les plongeurs seront donc particulièrement vigilants lors de leurs déplacements sur le bateau. Priorité sera cependant donnée aux gestes d'urgence nécessitant un contact entre les personnes, ou avec le matériel. De la solution hydro-alcoolique est mise à disposition des plongeurs.
- **L'accès aux locaux et au matériel du club est strictement réservé au DP désigné pour la plongée et à la personne désignée responsable des blocs.** Seules les toilettes du bateau seront accessibles car désinfectées après chaque sortie. En cas d'emprunt de bloc, seul le responsable pourra entrer et distribuer les blocs club. Au retour de plongée, pour les gonflages des blocs clubs et des blocs perso, ils seront déposés devant le local compresseur après avoir été trempés en totalité dans le bac de solution désinfectante mis à disposition.
- **Il n'y aura pas de possibilité de rincer le matériel personnel au club.**
- **Les plongeurs se changeront et équiperont complètement leur scaphandre sur le quai.** Afin de limiter les manipulations et l'encombrement et les contacts, les objets embarqués seront le strict nécessaire. Déposer les objets sur le bateau de manière à ne pas les mélanger.
- **Les plongeurs déséquiperont leurs blocs et se changeront exclusivement sur le quai.**
- **La montée et la descente du bateau sont interdites sans autorisation du pilote,** afin de ne pas gêner les déplacements du pilote au démarrage et à l'arrêt du moteur. De même, le respect des distances de sécurité exige une grande discipline lors des déplacements sur le bateau et lors des manipulations des amarres par les équipiers.
- **En cas de croisement, priorité est donnée au plongeur qui sort du bateau ou de la cabine.**
- **Sur le ponton,** les déplacements respecteront les règles imposées par le guide du port Chantereyne : une seule personne sur les accès aux pontons, pas d'objets encombrants et **priorité au montant...**
- **Les plongeurs doivent être autonomes pour la totalité de leur matériel** (aucun prêt de matériel entre plongeurs), même pour les boissons et les collations individuelles. De la solution hydro-alcoolique est mise à disposition des plongeurs.
- **Le questionnaire d'autoévaluation fourni en pièce jointe est à imprimer, lire, dater et signer (ne pas compléter les cases à cocher). Il sera montré au directeur de plongée avant le départ.**

Des consignes plus précises vous seront données avant le départ, sur le quai.